

## Procès-verbal du Conseil Municipal de la Commune de Bernay-Saint-Martin du 13 juin 2023 à 19 h 30

Le treize juin deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bernay-Saint-Martin se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal comme indiqué sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Madame Annie POINOT-RIVIÈRE, Madame Brigitte DUPEU, Monsieur Didier FOUQUET, Monsieur Joël DUCORROY, Madame Murielle ROUAULT, Monsieur Thierry GAUTIER, Madame Christine DUBOIS, Madame Joëlle VILONG-THIERRY, Monsieur Denis RIFFAUD ;

Étaient excusés : Madame Delphine PENOT, Madame Véronique NAUD qui a donné pouvoir à Madame Annie POINOT-RIVIERE, Madame Céline TESSIER, Monsieur Olivier PROUST qui a donné pouvoir à Madame Brigitte DUPEU, Madame Séverine COSSET qui a donné pouvoir à Monsieur Denis RIFFAUD ;

Secrétaire de séance : Madame Brigitte DUPEU ;

### Ordre du jour :

1. Présentation et vote du procès-verbal de la séance du mois de mai 2023.
2. Présentation et vote du compte administratif du budget principal et de son budget annexe.
3. Présentation et vote du compte de gestion du budget principal et de son budget annexe.
4. Décision modificative : Vote de la reprise anticipée des résultats et vote du budget 2023 principal et de son budget annexe.
5. Examen des devis voirie : choix des entreprises.
6. Présentation d'une variante du PLU en réponse aux remarques des services de l'État.
7. Informations, questions diverses
  - Chantiers réalisés en régie en 2022.
  - Espace sanitaire du service technique.

### 1. Présentation du procès-verbal de la séance du mois de mai 2023

Après lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des présent(e)s.

### 2. Présentation et vote du compte administratif et du compte de gestion du budget principal et de son budget annexe

Madame le Maire fait procéder au vote du compte de gestion et le doyen d'âge Mme Christine Dubois fait voter le compte administratif.

#### Budget principal :

Recettes d'investissement :	543 500,56 €
Dépenses d'investissement :	230 608,84 €
Solde excédentaire de la section :	312 891,72 €
Résultat de clôture de l'année 2022 avec reprise de l'année N-1 déficitaire de 405 206,30 €.	

Le solde de la section d'investissement au 31 décembre 2022 est déficitaire de 92 314,58 €.

Les restes à réaliser de la section d'investissement au 31 décembre 2022 sont de 0 €.

Recettes de fonctionnement :	863 861,54 €
Dépenses de fonctionnement :	511 217,78 €
Solde excédentaire de la section :	352 643,76 €
Résultat de clôture de l'année 2022 avec reprise de l'année N-1 excédentaire de 535 160,43 €.	

Le solde de la section de fonctionnement au 31 décembre 2022 est excédentaire de 887 804,19 €.  
Il n'y a pas de restes à réaliser en fonctionnement au 31 décembre 2022.

Le solde global des deux sections, à la clôture de l'exercice 2022 est excédentaire de 795 489,61 €.

### **Budget annexe :**

Recettes d'investissement prévu :	524 271,85 €
Dépenses d'investissement réalisé :	7 963,83 €
Solde déficitaire de la section :	-7 963,83 €

Recettes de fonctionnement prévu :	678 469,46 €
Dépenses d'investissement réalisé :	8 421,49 €
Solde déficitaire de la section :	- 8 421,49 €

Résultat de clôture de l'année 2022 avec reprise de l'année N-1 déficitaire est de -16 385,32 €.

Les comptes de gestion, comptes administratifs et affectations des résultats sont approuvés à l'unanimité des présent(e)s.

### **3. Décision modificative : Vote de l'affectation des résultats et vote du budget 2023 principal et de son budget annexe**

#### **Budget principal :**

Madame le Maire propose l'affectation des résultats suivants :

- Résultat cumulé de la section d'investissement (001) - 92 314,58 €
- Résultat cumulé de la section de fonctionnement 887 804,19 €
- Affectation à l'investissement (compte 1068) 92 314,58 €
- Reprise N+1 en fonctionnement (002) 795 489,61 €

Vote du budget principal 2023 :

Recettes de fonctionnement :	1 617 428,23 €	Recettes d'investissement :	1 091 457,05 €
------------------------------	----------------	-----------------------------	----------------

La décision modificative du budget principal est approuvée à l'unanimité des présent(e)s.

#### **Budget annexe :**

Vote du budget principal 2023 :

Recettes de fonctionnement :	726 748,78 €	Recettes d'investissement :	726 748,78 €
Dépenses de fonctionnement :	572 551,17 €	Dépenses d'investissement :	572 551,17 €

La décision modificative du budget annexe est approuvée à l'unanimité des présent(e)s.

### **4. Examen des devis voirie : choix des entreprises**

Mme Brigitte Dupeu présente les devis reçus par le Syndicat Départemental de la Voirie pour les travaux de voirie programme d'investissement 2023 :

#### **Travaux de réparation des voies au point à temps automatique :**

- Rue de la Gachéterie, 480,60 € HT ;
- Le Grand Malveau - Chemin des Romains 1, 2 et 3, 2 472,60 € HT ;
- Rue du Moulin de Sauvaget, 783,20 € HT ;
- Le Moulin de Sauvaget, 801,00 € HT ;
- Fief de Vineuil, 836,60 € HT ;

Pour un montant total de 5 374,00 € HT, ce devis est accepté à l'unanimité des présent(e)s.

#### Travaux de réparation des voies à l'enrobeur projeteur :

- Le Grand Malveau - Chemin des Romains 2,
- Le Moulin de Sauvaget,
- De Grolleau vers Bernay, Fief de Vineuil,

Pour un montant total de 10 125,00 € HT, ce devis est accepté à l'unanimité des présent(e)s.

#### Travaux de reprofilage de chaussée, dépose et pose de bordure, purge et revêtement en finition bicouche pré-gravillonné :

- Petit Malveau, Le Moulin de Sauvaget, Fief de Vineuil,

Pour un montant total de 32 506,63€ HT, ce devis est accepté à l'unanimité des présent(e)s.

#### Travaux de réfection complète du revêtement en finition monocouche pré-gravillonné :

- Le Grand Malveau,
- De Grolleau vers Bernay,

Pour un montant total de 12.987.26€ HT, ce devis est accepté à l'unanimité des présent(e)s.

Le montant total des devis s'élève à 60 992,89 € HT soit **73 191,47 € TTC**.

Mme Murielle Rouault demande si la réfection de la voirie rue des mottes est prévue.

Mme Brigitte Dupeu indique que cela n'est pas prévu dans le budget voirie de cette année.

Madame le Maire indique qu'il existe deux budgets voirie à la fois en fonctionnement et en investissement et qu'éventuellement en fonction du coût, cela pourrait être envisagé dans le budget voirie de la section de fonctionnement.

### **5. Présentation d'une variante du PLU en réponse aux remarques des services de l'État**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les principaux changements apportés suite aux remarques des services de l'État.

#### Projet de PLU :

- Bourg Est, 10 logements de projetés, d'une densité de 13 logements par hectare et de superficie moyenne des parcelles de 765 m<sup>2</sup>.
- Saint-Martin sud, 6 logements de projetés, d'une densité de 11 logements par hectare et de superficie moyenne des parcelles de 935 m<sup>2</sup>.
- Parangay ouest, 8 logements de projetés, d'une densité de 12 logements par hectare et de superficie moyenne des parcelles de 837 m<sup>2</sup>.

#### Modifications proposées avant enquête publique :

- Bourg Est, 11 logements de projetés d'une densité de 14 logements par hectare et de superficie moyenne des parcelles de 696 m<sup>2</sup>.
- Saint-Martin sud, 3 logements de projetés, d'une densité de 16 logements par hectare et de superficie moyenne des parcelles de 628 m<sup>2</sup>.
- Parangay ouest, 10 logements de projetés, d'une densité de 13 logements par hectare et de superficie moyenne des parcelles de 744 m<sup>2</sup>.

### **6. Informations, questions diverses**

#### **Chantiers réalisés en régie en 2022**

Madame le Maire fait part des différents chantiers réalisés en régie en 2022 :

- Le chemin de Parançaÿ, des photos devaient être réalisées mais faute de temps, cela n'a pas été possible.
- L'aménagement du lôtissement du « Chêne Vert » avec l'achat de bancs, tables et jardinières de couleur afin d'empêcher la circulation des véhicules motorisés sur les espaces verts.
- La réfection du terrain de boules. Elle tient à souligner la satisfaction des boulistes.

### Espace sanitaire du service technique

Madame le Maire rappelle qu'il avait été demandé aux agents du service technique de réfléchir sur ce point. Des propositions ont été faites. Elle présente le plan réalisé par l'architecte concernant la mise aux normes de l'espace sanitaire du service technique. Le budget de 20 000 €, qui avait été prévu, permettrait la réalisation de ces travaux. Les agents disposant de certaines compétences, certains travaux pourraient être réalisés en régie.

Mme Christine Dubois attire l'attention sur le fait qu'il n'est pas prévu d'espace réservé aux femmes.

Madame le Maire prend note de la remarque formulée afin qu'une modification soit apportée sur le plan et souligne, qu'effectivement, l'équipe pourrait être mixte.

### Hors ordre du jour

#### Délibération DIA

Madame le Maire rappelle que la commune avait décidé lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2022 de faire usage de son droit de préemption sur la vente de la section ZR N105 et 106, chemin de Parançaÿ à Bernay. Afin de poursuivre la préemption de ce bien, elle demande l'autorisation au Conseil Municipal de pouvoir reprendre la délibération afin de préciser le prix d'achat, le coût de la réfection de la voirie, les frais d'agence et les frais de notaire.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable avec 11 voix pour et 1 abstention.

#### Création d'une boulangerie

Suite à l'étude de marché favorable à la création d'une boulangerie sur la commune et afin de répondre à une volonté des élu(e)s et des habitant(e)s, Madame le Maire indique avoir échangé avec le propriétaire de la pizzeria de Parançaÿ qui est très intéressé par ce projet et a donc fait établir des devis. Elle souligne être à la recherche des possibilités en terme de subventions départementales, régionales et de l'État.



*le maire*

**Fin de séance à 22h00.**

*La secrétaire*  
  
**L'Adjoint au Maire  
Brigitte DUPEU**